

Allocutions

Discours de M. Freddy Deghilage, Chargé de mission Europe de l'APF Chers collègues et amis,

Monsieur le Président de la Chambre des Députés,

Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Monsieur le Secrétaire général parlementaire,

Monsieur le Chargé de Mission Amérique,

Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie est en train de vivre sa quarantième année d'existence et elle fêtera ce bel anniversaire au mois de mai prochain, les 17 et 18 mai 2007, très précisément. Les merveilleux hasards du calendrier font que la première réunion générale de cette Assemblée, qui s'appelait en ce temps-là : l'Association internationale des Parlementaires de langue française, cette première réunion s'est tenue, ici-même, à Luxembourg, les 17 et 18 mai 1967.

Et c'est Monsieur Victor Bodson, Président de la Chambre des Députés du Luxembourg, qui inaugurait cette rencontre en prononçant ces mots : **« les différentes sections nationales ont ainsi pour objet d'exprimer leur solidarité naturelle et, d'une façon générale, de prendre et de favoriser des initiatives de toute nature en vue du rayonnement de la langue et de la culture françaises, à l'exclusion de tout objectif politique »** disait-il.

Quatre décennies ont passé et la moindre des premières constatations que l'on puisse relever, vous en conviendrez certainement avec moi, est que notre Assemblée a bel et bien acquis ses lettres de noblesse tant en maturité qu'en envergure. En visant principalement à promouvoir la démocratie, en prônant l'Etat de droit, en défendant le respect des Droits de l'Homme, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie poursuit immanquablement un objectif politique ... sans conteste le plus noble qui soit !

Chers amis,

Venons en au vif du sujet. Dans son dernier livre **« Demain la Francophonie humaniste »**, Dominique Wolton, membre du Haut Conseil Supérieur de la Francophonie, pose cette analyse interpellante : **« De l'extérieur, la Francophonie ferait trop institutionnelle, trop officielle, trop âgée. Où serait la jeunesse en dehors du discours ? »** Selon lui, l'heure est venue de rajeunir et d'innover. L'heure est aussi venue de créer une base populaire à la Francophonie, combat qui se gagnera dans la rue, au fond des cours de récréation, sur les marchés, dans les gymnases et dans les cinémas.

L'APF Région Europe s'est imposée ce défi et un dynamisme nouveau en osant créer un désir de Francophonie.

Ainsi donc, la Conférence des Présidents, réunie à Bucarest en avril dernier, a pris la décision d'ouvrir, à la jeunesse, son Programme d'Actions et de Coopération (PAC), programme réservé, jusqu'à présent, aux parlementaires et aux fonctionnaires d'assemblée. Des stages d'immersion en langue et culture francophones et des stages de formation au Centre Européen de Langue Française ont d'ores et déjà été proposés, cet été, à une dizaine de jeunes Roumains.

De surcroît, la mise en œuvre de vidéoconférences a bel et bien démarré. En effet, l'Université de Louvain-La-Neuve a proposé des thèmes de cours à l'Université d'Etat de Moldova à Chisinau et à l'Université CLUJ en Roumanie. Le but de ces vidéoconférences consiste à toucher un grand nombre de jeunes afin de susciter leur intérêt pour une Francophonie de valeurs, sous l'égide d'une action parlementaire.

Par ailleurs, en consacrant sa 19ème Assemblée régionale aux « **jeunes, acteurs de changement et de développement par la participation** », l'APF Région Europe témoigne de tout l'intérêt qu'elle porte à la participation de la jeunesse de l'espace francophone, aux processus de prise de décisions, aux relations Nord-Sud, à la solidarité internationale, au développement durable et à la consolidation de la paix.

Aujourd'hui, la jeunesse constitue un groupe en pleine mutation, dont la caractéristique est qu'elle accède moins vite à l'emploi et qu'elle décide de fonder famille beaucoup plus tardivement qu'auparavant. Et il faut savoir que l'école ou l'université, le travail et l'environnement social ne jouent plus du tout, à l'égard de la jeunesse, le même rôle intégrateur.

L'autonomie du jeune être humain, s'acquérant de plus en plus tardivement, peut, de fait, induire un sentiment de fragilité, une perte de confiance dans les systèmes décisionnels existants et une certaine désaffection pour les formes traditionnelles de participation à la vie publique. Nombreux sont les jeunes francophones qui ont la volonté d'influencer les politiques mais qui cherchent les moyens et des moyens pour ce faire.

Nous, parlementaires, nous savons que c'est sur le terrain que s'apprend la citoyenneté active et que c'est sur ce terrain particulièrement que les jeunes peuvent concrètement juger des résultats de leur engagement personnel.

Etre à l'écoute des jeunes, offrir une caisse de résonance à leurs initiatives, encourager les membres de la Francophonie à mieux coopérer, à insérer la dimension « jeunesse » dans l'ensemble des politiques, les encourager à créer les conditions d'une pleine participation des jeunes à la vie des sociétés démocratiques, ouvertes et solidaires : tels sont les objectifs que nous souhaitons porter et atteindre durant ces deux jours de session.

En tant qu'élus, nous avons la responsabilité, sinon le devoir, d'entendre les jeunes et d'en faire des acteurs à part entière de nos sociétés. Il nous incombe de combler le fossé existant entre, d'un côté, leur volonté de s'exprimer et, de l'autre, les modalités et structures offertes par nos sociétés, sous peine d'alimenter le déficit citoyen, voire d'encourager la contestation.

C'est pourquoi il me semble judicieux d'offrir une dimension francophone aux actions en faveur de la jeunesse et d'accroître les synergies entre les structures et les programmes existants.

Le thème central de nos travaux peut donc se concevoir en deux grands axes :

- d'une part, assurer la consultation des jeunes et promouvoir leur participation aux décisions et, d'une façon générale, à la vie de leurs communautés,
- d'autre part, valoriser la ressource que représente la jeunesse pour qu'elle puisse répondre aux enjeux de la société, pour qu'elle puisse contribuer au succès des différentes politiques qui

la concernent et pour qu'elle puisse construire la Francophonie et l'Europe de demain.

Chers Amis, il ne s'agit là que d'un bref aperçu des thèmes que nous aurons à débattre et des réflexions que nous aurons à mener. Des priorités se dessinent, priorités vis-à-vis desquelles les mandataires que nous sommes doivent totalement se mobiliser.

Mesdames, Messieurs,

Il me revient de porter à votre meilleure attention notre ordre du jour, d'autant que cet ordre du jour est réellement novateur et innovant.

Nous avons voulu que la séance soit un espace unique de dialogue, le plus ouvert et le plus participatif possible, afin que les idées et les expériences de chacun engendrent une véritable complicité entre tous et s'épanouissent en une synergie créatrice.

Nous devons, par ailleurs, faire preuve d'un pragmatisme éclairé dans nos débats afin que notre Assemblée contribue à façonner l'avenir de la Francophonie. Nous sommes donc tenus d'engranger des résultats et des décisions tangibles qui puissent se prolonger dans le long terme et dans le temps.

L'occasion vous est donnée, durant ces deux jours, de procéder à des échanges approfondis sur un thème central, la jeunesse. Il vous est également loisible de finaliser un premier thème et d'en introduire un second.

Permettez-moi de revenir un instant sur le thème : « **Les Organisations et Associations oeuvrant à la promotion de la Francophonie en Europe** » que nous avons largement abordé l'an dernier à Monaco et qui sera le premier point de nos débats.

Je vous rappelle qu'il a été demandé aux sections ne l'ayant pas encore fait de répondre au questionnaire en vue de compléter le rapport de Monsieur Fenech, appelé aujourd'hui à d'autres tâches et dont je vous prie de bien vouloir excuser l'absence. Comme convenu, je vous proposerai, dès lors, d'entendre les conclusions du rapport, d'examiner et d'adopter une résolution en séance plénière.

Comme je l'ai déjà souligné dans la Principauté de Monaco, les Organisations et Associations ont clairement servi de lieu d'expérimentation de la coopération entre les peuples de langue française. Leurs contributions auront été essentielles pour stimuler la mise en place de nos organismes intergouvernementaux. Pendant plus de vingt ans, et jusqu'à la naissance en mars 1970 de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), le dessein francophone fut principalement incarné par les associations.

Au-delà des objectifs propres à chacune d'entre elles, ces associations contribuent indiscutablement à la consolidation de notre communauté. Elles sont, pour une large part, comptables de son développement, de sa vigueur et de son rayonnement. Elles ne peuvent jouer un rôle dans la promotion de notre projet politique que si les organes institutionnels prennent conscience de ce potentiel et leur accordent une attention particulière. L'urgence est évidente. Si l'on se montre frileux et dispersés à l'égard de la construction de la Francophonie, les possibilités et les chances qu'elle aura d'être respectée et désirée, se réduiront en peau de chagrin.

La Francophonie a besoin des jeunes et de la société civile. Notre communauté, nous le savons bien, est toujours plus forte, plus crédible et convaincante quand elle est à l'écoute de ses militants.

Mesdames, Messieurs,

« **La Francophonie et les dispositifs de promotion des principales langues européennes** » constitue le deuxième point de l'ordre du jour. Ce thème, qui sera introduit par Monsieur Béteille, Sénateur de la section France, s'inscrit bel et bien dans les missions d'une Francophonie en phase avec les enjeux politiques de la mondialisation. Je vous propose de l'étudier plus amplement à l'occasion de l'Assemblée régionale Europe de 2007.

Voici longtemps déjà, qu'entre les pays de langue française, s'est amorcé un dialogue multiple et fécond, qui démontre avec éloquence la validité d'une coopération fondée sur l'usage commun du français, instrument de solidarité. Notre langue et notre culture apparaissent comme pleinement aptes à cohabiter avec d'autres langues et d'autres cultures. Elles sont aussi l'instrument d'une volonté politique reconnaissant et organisant la pluralité linguistique, culturelle et la défense des valeurs démocratiques.

Si la langue de Molière est le ciment naturel avec lequel nous construisons les piliers de notre communauté, elle ne doit pas, pour autant, être le mur qui nous séparerait hermétiquement du reste du monde.

Même si la promotion de la langue française constitue un axe essentiel de son action, la Francophonie n'est pas un bastion linguistique replié sur lui-même. Elle s'est résolument engagée dans la promotion de la diversité linguistique, dernier rempart face à un univers régi par une langue et une pensée uniques.

Amin Maalouf dans ses « **Identités meurtrières** » écrit : « **Qu'un Français et un Coréen puissent, en se retrouvant, s'exprimer l'un et l'autre en anglais, c'est sans doute un progrès par rapport au passé. Mais qu'un Français et un Italien ne puissent plus se parler qu'en anglais est indiscutablement une régression** ». Fin de citation.

Chers Amis, c'est donc à l'issue de ces deux thèmes que nous entamerons le sujet central de nos débats, à savoir : « **Les jeunes, acteurs de changement et de développement par la participation** ».

Je vous convie à l'étudier dans le cadre d'un processus dynamique à quatre temps, sous-tendus par le savoir et l'expérience de conférenciers internationaux de grande réputation. Pour certains d'entre nous, il s'agira d'une première approche de la question. Les autres vivront ce moment privilégié qui consiste à s'enrichir en se confrontant à des idées et à des points de vue nouveaux.

Dans un premier temps, notre Secrétaire Général Parlementaire, Monsieur Jacques Legendre, exposera le « **bilan des actions menées en faveur des jeunes par le Secrétariat général de l'APF et ses projets** ».

Ensuite, Madame Denise Barriolade, Directrice de la synthèse documentaire relative à la jeunesse des PECO réalisée par l'OIF, nous présentera les réponses au questionnaire des sections ainsi que « **le contexte des politiques de jeunesse dans les pays d'Europe centrale et orientale, membres de la Francophonie** ».

Dans un deuxième temps, nous inviterons le représentant de chacune des sections membres et associées à s'exprimer. Ils contribueront ainsi à ce que les axes forts des politiques de jeunesse des pays et des régions, participants à notre assemblée, puissent être développés et deviennent la source d'intéressants débats.

Dans un troisième temps, Messieurs Bachir Dieye et Salem Mohamed exposeront, respectivement, le rôle du Parlement Francophone des Jeunes et celui du Conseil International des Organisations de Jeunes de la Francophonie. La parole sera ensuite donnée aux jeunes sur leur concertation et leur participation aux processus de prise de décisions.

Nous sommes très heureux que TV5 participe, comme auparavant, à nos travaux. Nous le sommes d'autant plus qu'elle nous propose, cette fois, de visualiser des modules télévisés réalisés avec la collaboration des jeunes.

Enfin, dans un quatrième temps, des représentants d'organisations internationales expliciteront les actions menées pour ou avec la jeunesse :

- Depuis le Sommet de Moncton, l'OIF accorde aux questions de jeunesse le rang de priorité à travers la conception de programmes et de dispositifs spécifiques. Que l'OIF participe à nos travaux nous semble donc essentiel.
- Le Conseil de l'Europe, créé en 1949, est la plus ancienne organisation politique de notre continent. Regroupant tous les pays de l'Europe géographique, elle reste le meilleur instrument de la coopération européenne, respectant les critères fondamentaux de démocratie pluraliste, de primauté du droit et de respect des droits de l'Homme. Nombre de ses compétences, actions et domaines d'intervention recoupent ceux de la Francophonie.
- L'UNESCO, dès sa création, du fait de sa mission en matière d'éducation, fut la première agence du système des Nations Unies à définir la jeunesse comme une priorité : elle aura donc la parole, en ces lieux.
- Enfin, nous entendrons la Banque mondiale, qui est une source essentielle d'appui financier et technique pour l'ensemble des pays en développement.

Mesdames, Messieurs,

Il me reste à soumettre à votre approbation l'ordre du jour que je viens de vous expliciter et qui vous a été communiqué.

Je vous souhaite d'excellents et fructueux travaux et je souhaite la plus chaleureuse des bienvenues, au sein de notre assemblée parlementaire, aux représentants du Parlement Francophone des Jeunes et du Conseil International des Organisations de Jeunes de la Francophonie. Leur présence et leur enthousiasme sont déjà un gage de la réussite de cette session pleine d'espoirs.

Je vous remercie.